



Mise à jour des Normes comptables pour le secteur public (NCSP)

Pour ne pas perdre le fil

Mise en garde importante

- Cette webémission n'offre aucune indication officielle sur l'interprétation de questions comptables de la part de Deloitte.
- Veuillez consulter votre conseiller avant de prendre quelque mesure que ce soit.



Paiements de transfert et projets à venir

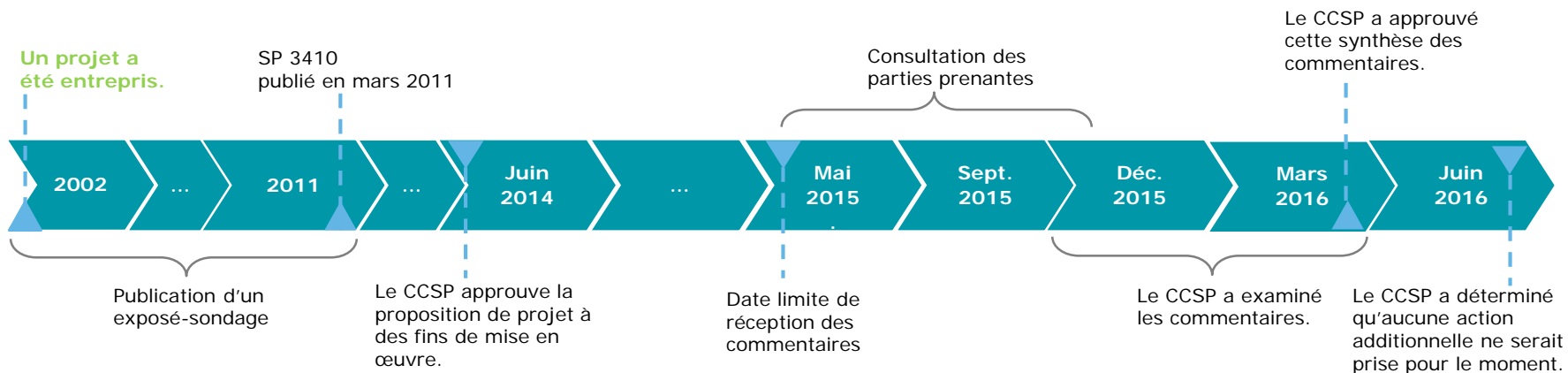
Examen de la mise en œuvre

Chapitre SP 3410, « Paiements de transfert »

Contexte

L'objectif de l'examen de la mise en œuvre est de recueillir des informations afin d'indiquer au CCSP comment le chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », est actuellement mis en œuvre puisque certains éléments d'information pointent vers l'existence de différentes interprétations et applications de ce chapitre. Les résultats de l'examen de la mise en œuvre ont confirmé que les principaux sujets de préoccupation sont les suivants :

1. La constatation des transferts en capital reçus par le bénéficiaire
2. L'autorisation de payer



Programme de travail du CCSP

ES : Exposé-sondage

EDP : Énoncé de principes

AC : Appel à commentaires

PS : Plan stratégique

Normes pour les entités du secteur public	2016	2017	
	T4	T1	T2
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		ES	
Fondements conceptuels de la performance financière			
Avantages sociaux	AC		
Instruments financiers – questions ultérieures			
Plan stratégique du CCSP			PS
Partenariats public-privé		EDP	
Revenus		ES	

Source : <http://www.nifccanada.ca/normes-pour-les-entites-du-secteur-public/projets/en-cours/item56230.aspx>

Au 1^{er} novembre 2016

Instruments financiers

Questions ultérieures

Contexte

- Ce projet vise à prendre en compte les questions touchant le chapitre SP 3450, « **Instruments financiers** ».

Mise à jour de 2016

- En septembre 2016, le CCSP a reçu un rapport sur la consultation des parties prenantes qui s'est déroulée partout au pays. La consultation a permis d'assurer une meilleure compréhension par toutes les parties quant aux questions touchant la mise en œuvre du chapitre SP 2601, « Conversion des devises » et du chapitre SP 3450, « Instruments financiers ».
- En juin 2016, les permanents ont présenté au CCSP un exposé sur les questions qui sont ressorties des consultations pancanadiennes menées auprès des parties prenantes. Les permanents continueront à rencontrer les parties prenantes et présenteront un rapport au CCSP en septembre 2016.

État actuel

- Recherches en cours

Prochaines étapes

- À déterminer

Avantages sociaux

Contexte

- Projet de remplacement des chapitres SP 3250, « Avantages de retraite », et SP 3255, « Avantages postérieurs à l'emploi, congés rémunérés et prestations de cessation d'emploi ».
- La première étape visera l'examen de divers aspects, comme le report des écarts entre résultats et prévisions, le taux d'actualisation, les régimes à risques partagés, les régimes interemployeurs à prestations définies et les congés de maladie acquis.
- La deuxième étape visera à déterminer comment comptabiliser les nouveaux types de régimes de retraite.

État actuel

- Appel à commentaires en cours de préparation

Prochaines étapes

- Quatrième trimestre de 2016 – publication de l'appel à commentaires

Partenariats public-privé

Contexte

- L'objectif est d'élaborer une norme comptable pour le secteur public portant expressément sur les partenariats public-privé.
- Ce projet devrait se dérouler en deux étapes.
- La première étape visera l'examen de questions particulières, notamment la portée du projet, la constatation et l'évaluation des partenariats public-privé, et les obligations d'information. D'autres questions seront également examinées.
- La deuxième étape visera à déterminer comment comptabiliser les partenariats public-privé.

État actuel

- Énoncé de principes en cours de préparation

Prochaines étapes

- Décembre 2016 – approbation de l'énoncé de principes



Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Les renseignements contenus dans la présente ne remplacent d'aucune façon les conseils d'un spécialiste.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.